



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

économie, industrie et emploi : personnel

Question écrite n° 89941

Texte de la question

M. Jean-Jacques Urvoas attire l'attention de M. le ministre du travail, de la solidarité et de la fonction publique sur la décision prise par France Télécom de procéder à une revalorisation des grilles indiciaires de ses fonctionnaires sur la base de celles des agents de la fonction publique territoriale. Il s'étonne qu'alors que cette décision a été validée par le Conseil d'État voici plusieurs mois, le décret d'application censé en découler n'est toujours pas paru. Il l'interroge sur les raisons d'un tel attermoiement et lui demande de prendre toute disposition utile afin que la légitime revendication des fonctionnaires de France Télécom soit satisfaite dans les meilleurs délais.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Jacques Urvoas](#)

Circonscription : Finistère (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 89941

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Travail, solidarité et fonction publique

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 octobre 2010, page 10761

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)